



# LE GALERIEN

Novembre 2022

---

« Mensuel à périodicité variable de la section Solidaires Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques »

---

## COMPTE RENDU CAP DE NOTATION

Le 24 novembre ce sont tenues les dernières CAP Locales de révision de notation.

Une dizaine de recours hiérarchiques ont été déposés, 8 demandes de révision d'évaluation ;

- 1 appel pour les A
- 5 appels pour les B
- 2 appels pour les C

5 dossiers ont été défendus par Solidaires.

4 dossiers ont obtenu satisfaction sur une grande partie de leurs demandes.

Par contre la direction a refusé le changement dans le tableau synoptique dans le 5ème dossier, seul point demandé par l'agent.

Nous avons constaté cette année que la majorité des dossiers évoqués dénotent des situations très conflictuelles avec les chefs de service notateurs qui se lâchent et n'hésitent pas à stigmatiser les agents.

Les CAP Locales sont terminées...

Par contre, le recours existe au niveau national.

Il faut encore plus continuer à surveiller sa notation à un moment où l'administration veut faire de l'évaluation professionnelle la pierre angulaire de la carrière des agents.

Les militants Solidaires sont à votre disposition pour examiner vos Comptes Rendu d'Evaluation et vous conseiller.

Notre liminaire

*Monsieur le Président,*

*Nous siégeons pour la dernière fois en CAP locale sur le sujet des recours d'entretien d'évaluation. En effet, à partir de 2023 tous les recours seront examinés en CAP nationales, les CAP locales étant supprimées.*

*S'agissant de cette CAPL, Solidaires Finances Publiques n'a eu de cesse de dénoncer l'entretien professionnel instauré et ce depuis sa mise en place.*

*Il est nécessaire de rappeler que l'évaluation individuelle n'entre pas dans les valeurs du service public : un dispositif de nature contractuelle est par définition contraire à la neutralité à laquelle sont astreints les fonctionnaires, contraire à l'égalité des citoyens devant l'application de la législation et à un déroulement statutaire des actes de gestion.*

*Pour autant, le gouvernement, à travers sa transformation de la Fonction publique, veut faire de l'évaluation professionnelle la pierre angulaire de la carrière des agents. Elle déterminera la rémunération, les promotions mais aussi la mobilité.*

*La mise en place des lignes directrices de gestion renforce le poids de l'évaluation professionnelle.*

*A titre d'exemple, le durcissement des conditions de promotion par tableau*

*d'avancement en accroissant le niveau d'exigence du tableau synoptique pour être promu.*

*L'entretien est un dialogue tronqué :*  
- dès lors que ni l'évaluateur ni l'évalué ne disposent d'une quelconque autonomie sur les charges et les moyens, la fixation d'objectifs se réduit à des considérations secondaires au cœur des métiers et l'évaluation des résultats à des données subjectives,  
- quand parle-t-on du travail réel, de l'organisation du travail, des questions concrètes ? Certainement pas dans le cadre de l'évaluation individuelle. Les appréciations subjectives qui exacerbent les questions comportementales, le profil croix qui devient l'arme absolue de la pression managériale, c'est plus que jamais l'arbitraire qui trouve sa place dans l'évaluation individuelle.

*Solidaires Finances Publiques revendique*  
- un véritable dialogue professionnel axé sur le rythme des missions dans le cadre des collectifs de travail, sans aucune incidence en termes de gestion des ressources.  
- la mise en place d'un entretien annuel collectif en remplacement de l'entretien individuel.

*Solidaires Finances Publiques réaffirme :*  
- son refus de toute forme de contractualisation des fonctions,  
- son attachement à ce que les agents aient des éléments de repère au regard de leurs acquis professionnels et ce durant toute leur carrière,  
- une linéarité de carrière sans obstacles.

*Ce dernier point nous conduit à évoquer le tableau synoptique et les appréciations en lien avec les acquis de l'expérience professionnelle.*

*Pour Solidaires Finances Publiques, le tableau synoptique doit permettre aux agents d'avoir tout au long de leur carrière une vision synthétique, objective et précise de leur valeur professionnelle. Nous constatons cette année encore que trop de profils croix sont en décalage avec la réalité des connaissances et des compétences de ceux-ci. Par ailleurs, les restructurations et réorganisations de services subies par les personnels ne doivent pas conduire à une régression de leur évaluation professionnelle qui de fait impacterait leur déroulé de carrière.*

*Solidaires Finances Publiques exige la suppression du recours hiérarchique. Ce système est lourd et chronophage, ne renforce nullement les droits des agents Il est davantage utilisé comme un levier dissuasif par rapport à une saisine de la CAPL que comme un outil*

*d'amélioration du dialogue professionnel.*

*Les élus de Solidaires Finances Publiques attendent de la transparence et réaffirment que tous les agents, quels que soient leurs services d'affectation, doivent être traités à l'identique.*

**Concernant ces CAP Locales dans notre département, nous constatons que la quasi-totalité des appels reflètent des situations conflictuelles personnelles confrontant les agents à leur chef de service direct. Certains chefs de service sont même particulièrement cassant et méprisant dans leur réponse à la demande de révision de l'agent.**

**Ces conflits peuvent prendre des tournures violentes qui peuvent avoir des répercussions néfastes sur la santé physique et morale des agents.**

**Nous vous demandons donc expressément de l'écoute, de la bienveillance et du discernement sur l'ensemble des dossiers examinés pour donner satisfaction aux demandes de ces agents en souffrance.**

Vos représentants aux CAPL  
Stéphanie DUPUY-  
Corinne MORIZUR-Cathy DARRACQ  
Patrick GAYON-Jeanne LADOUSSE  
Françoise BERGERET

Le bureau de section remercie l'ensemble des élus en CAP Locales qui tout au long des années ont défendus avec conviction et pugnacité les dossiers des agents.

